	Note n°1 **Commission Médicale LRNB**		
	Destinataires	☒**Comités** ☒**Clubs** ☒**Licenciés**	☐**Comités, Clubs et licenciés**
	☒**Nombre de pièces jointes :**		
	☒**Information : rappel procédure certificat d'aptitude au surclassement Départemental, Régional ou National**		

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Directives Commission Médicale Fédérale - Rappel

Pour qu'un certificat d'aptitude au surclassement Départemental, Régional ou National puisse être validé, il faut :

● dossier rempli intégralement par un médecin agréé de la FFBB (Liste des médecins agréés 2023/2024 LRNB à cliquer), accompagné obligatoirement d'un ECG interprété par le médecin.

● validation par le Médecin régional (Dr. Franck POISSON) comme stipulé au verso du volet 1 de la demande de surclassement.

Important : La demande de surclassement (hors « surclassement de famille »), pour être complète, doit être :

- complétée et signée par le (la) **Président du Club + cachet club**
- les parents doivent remplir la partie « **autorisation parentale** » et signer
- l'avis de l'entraineur doit être renseigné obligatoirement

Cet imprimé doit parvenir complet à la Ligue de Normandie Commission Médicale (Maryline Herbline) au plus tard le mercredi avant 17h pour être validé pour le week-end suivant, sous réserve de la présence du médecin régional dans la semaine pour viser les demandes.

Tout surclassement adressé par courriel à la Ligue Régionale/Médecin régional ne pourra être pris en compte par la Commission Médicale. Les imprimés de demandes de surclassement doivent être adressés par voie postale ou déposés dans la boite aux lettres extérieure dans une enveloppe fermée à :

Ligue Régionale de Normandie Basketball
Commission Médicale
10 rue Alexander Fleming
14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR

Afin de respecter la confidentialité des documents

Rappel : Un joueur ne peut pas jouer dans la catégorie supérieure demandée, avant sa validation par le médecin régional. Il peut en revanche jouer dans sa catégorie d'âge et notamment pour les rencontres amicales.

Il est vivement conseillé de qualifier le licencié avant d'envoyer le dossier dûment complété, sous la responsabilité du Président du club.

Remarque : Aucune demande de surclassement Départemental, Régional ou National ne doit être scannée par le groupement sportif sur la plateforme e-licence. Seul le comité départemental est habilité à le faire.

Merci de bien vouloir utiliser le (s) formulaire (s) de la saison 2023/2024 et bien vérifier que le formulaire utilisé soit adapté à votre demande

Certificat d'aptitude au surclassement 2023/2024 (cliquer ici)

Certificat d'aptitude au surclassement exceptionnel 2023/2024 (cliquer ici)

Contact : Maryline HERBLINE	Courriel : mherbline@normandiebasketball.fr

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Maryline HERBLINE	Dr. Franck POISSON Médecin Régional LRNB Médecin Fédéral	M. Philippe TRUILLET Secrétaire Général
Référence	Date 04/09/2023 - Commission Médicale	